



## L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Réunion régulière du conseil d'administration

Plateforme Zoom

Lundi le 16 janvier 2023 - 19 H 00

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion
  - 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 3- Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022
    - 3.1-résolution acceptant l'augmentation de la liste de prix des articles promotionnels 2023
  - 4- Rapport du trésorier/Roger
  - 5- Approbation des dépenses/Roger
  - 6- Membership à ce jour/Laurette
  - 7- Bilan de l'automne 2022/Hélène
    - 7.1 Dossier Bulletin
    - 7.2 Dossier Patrimoine et Généalogie
    - 7.3 Dossier Web-Facebook
    - 7.4 Dossier Relève et Rassemblement 2023
    - 7.5 Cabane à sucre 2023
  - 8- Correspondance/Hélène
  - 9-Varia -  
-
  - 10- Prochaine rencontre le 20 février 2023.
  - 11- Levée de l'assemblée
- Pj
- Procès-verbal du 21 novembre 2022 et addendum
  - États financiers du mois
  - Liste de prix des articles promotionnels 2023
  - Projet horaire et prévision budgétaire Rassemblement 2023



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE  
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration  
Sur la plateforme Zoom  
Lundi 16 janvier 2023 à 19 h

**1. Bienvenue et ouverture de la réunion**

La réunion débute à 19 h. Les personnes présentes sont :  
Nicole F. Durand, Francis Fournier, Hélène Fournier, Laurette Fournier, Raymond Fournier, Roger Fournier,  
Ronald Fournier, Yvon Fournier et Céline Fournier

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Hélène fait la lecture de l'ordre du jour.

**R-23-01 Il est proposé par Céline Fournier et appuyé par Roger Fournier d'adopter l'ordre du jour du CA du 16 janvier 2023. Adopté à l'unanimité.**

**3. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022**

La lecture du procès-verbal est effectuée par Hélène. Comme certains points de suivi sont à l'agenda de la réunion de ce soir, il est décidé d'un commun accord de traiter ces points selon l'ordre du jour.

Le point 10 du procès-verbal indiquait qu'Hélène et Nicole rencontreraient la Fédération des Associations de familles du Québec afin de préciser son rôle : cette démarche est reportée au printemps.

**R-23-02 Il est proposé par Yvon Fournier et appuyé par Ronald Fournier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022. Adopté à l'unanimité.**

**3.1 Addendum à la réunion du CA 21 novembre 2022 acceptant l'augmentation de la liste de prix des articles promotionnels et sa mise en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

L'addendum est lu par Hélène. Tout le monde en accepte les termes.

**R-23-03 Il est proposé par Roger Fournier et appuyé par Ronald Fournier d'adopter l'addendum tel que lu. Adopté à l'unanimité**

**4. Rapport du trésorier / Roger**

Roger nous souligne certains points particuliers

- Hausse des ventes des articles promotionnels : ventes faites à l'assemblée annuelle 2022 et plusieurs ventes en décembre avant l'augmentation des prix. Cela implique naturellement une hausse dans le coût des marchandises vendues. La perte entre les frais postaux chargés et ceux payés se chiffre à 25.92\$. L'augmentation des prix, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, devrait nous permettre de retrouver une rentabilité, à condition que la hausse des frais postaux du début janvier ne soit pas trop importante.
- Hausse des dons : les dons sont majoritairement associés au paiement de la cotisation annuelle, plusieurs membres ont fait leur paiement plus tôt cette année en incluant leurs dons.

- Le nombre de membres demeure en baisse puisque la période d'inscription ne fait que débuter.
- Hélène souligne que sur la liste de prix, une erreur s'est glissée sur l'année associée à la clé USB AFA et *Le Fournier* numérisé, ceci sera corrigé rapidement.
- L'utilité du casier postal détenu actuellement au coût de 75\$ par an est discutée. Compte tenu de l'obligation d'avoir une adresse stable pour les années à venir autant pour les membres que pour le registraire des entreprises et la Caisse populaire où nos comptes sont détenus, il est décidé de garder le casier actuel.

**R-23-04 Il est proposé par Roger Fournier et appuyé par Yvon Fournier de garder le casier postal tel quel. Adopté à l'unanimité**

Face à nos commanditaires, on se questionne si on devrait publiciser leurs dons sur Facebook et notre site Web. Quoi qu'on décide, il est établi qu'il est nécessaire de leur demander la permission avant d'afficher cette information sur l'Internet. Ce point sera rediscuté en février après une discussion avec les commanditaires.

## 5. Approbation des dépenses / Roger

- Reliure Multi-Services / Préparation Bulletin de décembre 2022	275,94\$
- Hélène Fournier / Remboursement timbres-poste et papeterie	70,17\$
- Hélène Fournier / Timbres pour l'envoi de 10 bulletins en Montérégie	22,31\$
- Groupe ETR / Préparation, Impression et envoi bulletin de décembre 2022	532,74\$
- Pierre Fournier / Remboursement timbres-poste	27,29\$
- Association des Blanchet(te) / Remboursement 50% frais d'autobus 20/08/2022 <sup>(1)</sup>	114,98\$
- Pierre Fournier / Remboursement Timbres-poste	38,41\$

- (1) Roger souligne que le montant prévu au bilan du 30 novembre 2022 était de 150 \$ donc le réel est moins élevé que prévu.

**R-23-05 Il est proposé par Laurette Fournier et appuyé par Raymond Fournier d'approuver le rapport de dépenses tel que soumis. Adopté à l'unanimité**

## 6. Membership / Laurette

Quatre-vingt-onze (91) membres dont quarante-quatre (44) membres à vie ont renouvelé leur membership à date. Laurette mentionne qu'elle a reçu 6 autres renouvellements aujourd'hui.

Hélène a envoyé à dix (10) Fournier résidant en Montérégie notre bulletin *Le Fournier* de décembre 2022 et Nicole les contactera par téléphone afin de discuter avec eux de l'Association.

Laurette et Lina ont effectué une révision du fichier des membres afin de simplifier la gestion des différentes catégories (membre, membre à vie et autres spécificités).

## 7. Bilan de l'automne 2022/Hélène

### 7.1 Dossier bulletin :

Roger présente un tableau avec les coûts réels des 5 dernières années et un budget pour l'année en cours. Le coût par année est en hausse notamment à cause de la baisse du nombre de membres. Cependant, la hausse de cette année est due en partie à la hausse des coûts des intrants incluant les frais postaux.

Pour l'année 2019-20, Le Bulletin a été diffusé sans encart ou annonce, ce qui a réduit les frais d'insertion. De plus l'analyse de la production a permis de réduire le nombre d'intervenants participants à son élaboration, ce qui a permis une réduction importante des coûts.

Pour l'année en cours, Hélène propose un logo spécial 25 ans ou une refonte complète du bulletin. Le CA choisi d'ajouter sur la page couverture un logo afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Fournier d'Amérique. Une proposition de logo nous sera présentée bientôt.

## 7.2 Dossier patrimoine et généalogie

Les deux comités ont été fusionnés en décembre 2022.

Le monument rendant hommage à Jean Prou et Jacqueline Fournier sera inscrit sur le répertoire Patrimoine culturel du Québec par l'Association des familles Proulx. Le guide de promenade sur notre site web reflète cet ajout.

Une correction a été apportée sur notre site web à l'onglet Ancêtres : Le prénom du père de Nicolas Fournier est Pierre (Hugues) et non Pierre-Hugues comme inscrit.

Hélène a été interviewée pour la revue Québec Science de septembre 2022 afin de discuter sur la généalogie effectuée grâce aux tests génétiques. Une copie de la revue a été acheminée aux membres du CA.

Hélène a échangé avec Mme Mariette Blais, chercheuse en histoire pour Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, concernant des terres ayant appartenues à Marianne et Simon Fournier enfants de Guillaume et Françoise Hébert. Un article sur le sujet devrait paraître dans le bulletin de mars 2023.

Une discussion s'engage sur la proposition de AHC reçue par Ronald sur nos armoiries. Il semble y avoir un malentendu, notre démarche était de faire accepter notre concept par les Autorités Héraldiques du Canada et non de modifier nos armoiries. De plus, la modification de nos armoiries engendrerait des coûts importants, il faudrait modifier toute notre papeterie ainsi que les articles promotionnels. De plus, les 7 plaques et monuments sont identifiées avec nos armoiries. Ronald est mandaté pour discuter avec les autorités de la possibilité d'accepter nos armoiries tel quel.

## 7.3 Dossier Web-Facebook

Au cours de l'automne, Roger a effectué une analyse afin d'ajouter une possibilité de paiement directement sur internet avec le site *Crowdle*, sur la recommandation de Roger, le CA a refusé d'aller de l'avant avec cette idée.

L'essai de la plate-forme *Zeffy* est jugé suffisamment intéressant par Francis pour qu'un deuxième essai avec plus de personnes soit mis en place au printemps.

Francis présente les données d'utilisation de Facebook (Annexe 1).

## 7.4 Relève et rassemblement

Le comité a débuté sa première rencontre de l'automne avec une réflexion sur le concept des activités offertes par l'AFA et le peu de participation. Une réflexion et recommandation ont été discutées concernant l'augmentation de la cotisation.

L'assemblée annuelle est prévue pour lundi 11 septembre 2023 19h00 par Zoom. La journée soulignant les 25 ans de notre Association, deux semaines plus tard soit samedi le 23 septembre de 9h00 à 16h30.

Nous espérons une cinquantaine de participants et le CA accepte des frais d'inscription de 65 \$/pp. Le CA accepte également de prendre en charge certaines dépenses plus administratives du rassemblement afin d'alléger le budget pour un montant de 550 \$ (frais de déplacement du comité 400 \$, envois postaux des fêtes 108 \$ et cocktail de la présidente 50 \$).

Hélène du comité Relève a envoyé 25 cartes de Noël à des membres de la région de Montérégie les incitant à venir à cette journée en soulignant que la journée se déroulera près de chez eux.

Un diaporama axé sur les 25 ans de l'Association sera présenté en cours de journée. Le 11 septembre est *la Journée des Patriotes*, donc la conférence sur ce sujet présentée dans l'avant-midi sera en lien avec la journée.

Un encart remerciant les commanditaires sera disposé à l'entrée de la salle, dans les 3 bulletins Le Fournier 2023 et dans le bulletin souvenir de la journée. Si les commanditaires acceptent nous pourrions déposer leur publicité sur notre site web et sur notre page Facebook.

En cas d'annulation, la location de la sacristie et le conférencier ne nous chargerons pas. Pour les musiciens, il faudra les aviser une semaine à l'avance afin de ne rien payer. Roger devra valider avec le traiteur pour ses conditions d'annulation.

Le traiteur ne fournit pas de thé, il faudra en apporter et s'assurer d'avoir une urne à eau chaude.

Une commande de verres gravées du 25<sup>e</sup> anniversaire en cadeau souvenir est en analyse, le prix s'avère élevé cependant.

À date, Yvon a obtenu des commandites de la Caisse populaire 75 \$, de la Firme Simon Fournier 200 \$ et de Xavier Barsalou-Duval, député de Pierre-Boucher – Les Patriotes – Verchères du Bloc Québécois 150 \$. Yvon a aussi entrepris des démarches auprès de Christine Normandin, députée de St-Jean du Bloc Québécois afin d'obtenir un don de 150 \$. Le programme de la journée sera révisé avant d'être joint aux factures envoyées au Bloc Québécois par Roger.

Carole Malette, députée de Huntingdon de la CAQ a aussi été contactée, mais la notion patriotique n'est pas un élément incitatif pour ce parti. Nous sommes tout de même en attente d'une commandite de leur part. Du côté de RONA, nous n'avons aucune coopération, aucun retour d'appel de leur part.

Nicole doit relancer par téléphone les 10 Fournier non-membres et les 26 membres contactés dans le temps des fêtes, région de la Montérégie pour publiciser le rassemblement.

Nous pouvons aussi inciter nos membres à inviter des non-membres pour cette journée qui se veut une fête ouverte. Il serait possible, par l'entremise du feuillet paroissial ou hebdo régional, d'informer les gens proches de St-Denis de cette activité et de les inviter. Il en est de même pour la famille élargie de nos Fournier membres de l'AFA et leurs amis.

Au prochain CA, nous aurons plus de détails sur les activités du rassemblement et du budget.

On s'entend pour que le bulletin soit notre outil de promotion et d'inscription.

Une relance de l'invitation au rassemblement sera faite lors de l'assemblée générale annuelle du 11 septembre (sur Zoom).

La date de réception des inscriptions au rassemblement sera au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre.

### 7.5 Cabane à sucre 2023

Un comparable a été présenté avec 2 Érablières de la Beauce et 3 du Centre du Québec. Sur recommandation d'Hélène, le CA a choisi le samedi 1<sup>er</sup> avril et l'Érablière Prince, située à St-Wenceslas, à mi-chemin entre Montréal et Québec. Les frais sont de 30 \$ par adulte, 29 \$ pour les aînés, 20 \$ pour 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans. C'est un forfait à *volonté*.

Sur le site, on trouve un musée, une boutique de produits de l'érable et autres activités.

Le formulaire d'inscription sera dans le bulletin du mois de mars.

### 8. **Correspondance / Hélène**

Émilien Beaulieu (1962), un descendant de Guillaume Fournier, a hérité de son oncle Claude Fournier de documents généalogiques sur les Fournier.

Gilles Fournier (1163) de Laval, nous a fait un don de 100 \$. Il a beaucoup aimé l'article écrit sur lui dans *le Fournier* de décembre 2022. Par le passé, M. Fournier nous avait beaucoup aidés à préparer l'organisation du rassemblement annuel de Saint-Eustache de 2014.

Il y a eu deux problèmes de retard avec la poste pour des chèques qui ne se sont pas rendus à l'Association, celui de Lise Hamel (1360) a finalement été reçu et encaissé. Celui, de Jean-Luc Fournier (363) suite à la vente de 4 tabliers, est reçu et sera encaissé sous peu.

### 9. **Varia / Hélène**

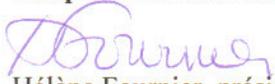
Aucun

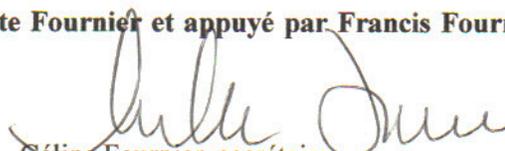
### 10. **Prochaine rencontre le 20 février 2023**

### 11. **Levée de l'assemblée**

Hélène demande si quelqu'un a d'autres sujets, dans la négative, l'assemblée est levée à 22h05.

**R-23-06 À 22h05 il est proposé par Laurette Fournier et appuyé par Francis Fournier de lever la séance. Adopté à l'unanimité.**

  
Hélène Fournier, présidente

  
Céline Fournier, secrétaire

Annexe 1 : Bilan médias sociaux et site web de l'AFA